RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des transports

Direction de la sécurité de l'aviation civile Nord

Décision du 10 novembre 2026 modifiant la décision du 22 janvier 2025 modifiée portant nomination des membres de la commission de discipline des personnels navigants non professionnels

NOR : TRAA2630161S
(Texte non paru au Journal officiel)

Par décision du directeur interrégional de la sécurité de l'aviation civile Nord du 10 novembre 2026 modifiant la décision du 22 janvier 2025 modifiée portant nomination des membres de la commission de discipline des personnels navigants non professionnels :

- Mme Lorine BARON ESTADIEU est nommée membre titulaire, en qualité de représentante de la direction de la sécurité de l'aviation civile Nord, en remplacement de M. Franck BOUNIOL ;
- Mme Tiphaine LACOTTE est nommée membre suppléant, en qualité de représentante de la direction de la sécurité de l'aviation civile Nord, en remplacement de M. Franck BOUNIOL ;
- M. Jean-François GIOVANNELLI est nommé membre suppléant de la personnalité compétente en matière de navigation aérienne, en remplacement de M. Stéphane HUNAULT.

En application des dispositions de l'article R. 6530-7 du code des transports et de l'article R. 133-4 du code des relations entre le public et l'administration, leurs mandats expirent le 23 janvier 2028.